REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité-Justice-Travail

......

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016- 576 du 14 septembre 2016

portant nomination au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016;
- Vu le décret n°2016-264 du 6 avril 2016 portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure-type des ministères;
- Vu le décret n°2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération;
- Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 septembre 2016,

DECRETE:

<u>Article 1er</u>: Les personnes dont les noms suivent sont nommées aux postes ci-après :

- 1- Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Bénin près le Saint Siège : Madame **Agnès ADJAHO née AVOGNON**;
- 2- Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Bénin en République Populaire du Chine :

Monsieur Simon Pierre ADOVELANDE;

3- Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Bénin auprès de la République Française:

Monsieur Auguste ALAVO;

4- Ambassadeur, Délégué Permanent du Bénin auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie à Paris :

Monsieur Bénoît ILLASSA;

5 Conseiller Technique à la Coopération Multilatérale, aux Réformes et à l'Innovation:

Madame Nelly AHOULIHOUA.

<u>Article 2</u>: Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 14 septembre 2016

Monpalle.

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général de la Présidence de la République,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Marie Odile ATTANASSO

Ministre intérimaire

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération,

Aurélien AGBENONCI